



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/1997/18
13 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1997
12-23 mai 1997, New York
Point 11 de l'ordre du jour provisoire

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME
STRATÉGIE ET PLAN D'EXÉCUTION

RÉSUMÉ

Conformément à la décision 96/43 du Conseil d'administration, le présent document rend compte de la stratégie du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) pour la période 1997-1999 et de son plan d'exécution. Celui-ci décrit les principaux domaines d'activité et les modalités de fonctionnement du Fonds, le chapitre V du présent document exposant ses six objectifs stratégiques pour les trois années à venir et le chapitre VI, son plan de travail et ses besoins de financement. Le chapitre VIII renferme une recommandation à soumettre au Conseil d'administration pour suite à donner.



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. MANDAT ET OBJECTIF DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME	1 - 4	3
II. CARACTÉRISTIQUES DES ACTIVITÉS DU FONDS	5 - 14	3
III. LES NOUVELLES TENDANCES MONDIALES : DÉFIS ET PERSPECTIVES	15	9
IV. FACTEURS INTERNES	16	10
V. OBJECTIFS STRATÉGIQUES	17	11
VI. PLAN DE TRAVAIL D'UNIFEM POUR LA PÉRIODE 1997-1999 .	18 - 24	12
VII. CONCLUSION	25 - 26	19
VIII. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .	27	20
<u>Annexe</u>		
PLAN DE TRAVAIL D'UNIFEM POUR 1997-1999		21

I. MANDAT ET OBJECTIF DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME

1. Créé par la résolution 39/125 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1984, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) a pour mandat de jouer un rôle novateur et catalyseur en ce qui concerne le renforcement du pouvoir des femmes et la promotion de l'égalité entre les sexes et, plus précisément :

a) D'appuyer des activités novatrices et expérimentales en faveur des femmes dans le cadre des priorités nationales et régionales;

b) De servir de catalyseur pour ce qui est de la participation des femmes aux principales activités de développement, aussi souvent que possible au stade du préinvestissement;

c) De jouer un rôle novateur et catalyseur dans le réseau des organismes des Nations Unies s'occupant de coopération en matière de développement.

2. Au paragraphe 335 de son Programme d'action, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue en 1995, a confirmé le rôle dévolu au Fonds à l'intérieur du système des Nations Unies, à savoir renforcer le pouvoir économique et politique des femmes. Le Fonds définit le premier aspect de ce rôle (renforcement du pouvoir économique) comme l'élargissement des possibilités qu'ont les femmes de posséder et de contrôler toutes les formes de ressources économiques (revenus, avoirs, possibilités et avantages) et le second (renforcement du pouvoir politique) comme l'élargissement des possibilités qu'elles ont d'exercer un contrôle sur leur vie à l'intérieur et à l'extérieur de leur foyer et d'influer sur l'orientation de la société.

3. Le Fonds a pour objectif de multiplier les occasions et les possibilités de renforcer le pouvoir économique et politique des femmes dans des pays en développement - en particulier celles qui vivent dans la pauvreté - afin qu'elles puissent contribuer plus efficacement au développement de leur communauté et de leur pays et en tirer un plus grand avantage.

4. La stratégie et le plan d'exécution exposés dans le présent document décrivent les objectifs et activités stratégiques du Fonds pour les trois années à venir. Le descriptif ci-après fournit une vue d'ensemble des possibilités, difficultés et paramètres qui ont déterminé le contenu de son programme. On trouvera en annexe au présent document son plan de travail triennal.

II. CARACTÉRISTIQUES DES ACTIVITÉS DU FONDS

A. Travaux de l'organisation

5. Le Fonds a pour but de susciter des transformations générales propres à renforcer le pouvoir économique et politique des femmes. Afin de bien centrer son programme et de lui donner la plus grande efficacité possible, il se concentrera sur les trois domaines d'activité thématiques ci-après :

a) Renforcer les capacités économiques des femmes en tant qu'entrepreneurs et producteurs, compte tenu en particulier des nouveaux problèmes qui se posent dans le domaine du commerce international et des nouvelles techniques;

b) Oeuvrer à la mise en place de moyens d'administration et d'un encadrement qui permettent aux femmes de participer davantage à la prise des décisions qui conditionnent leur vie et tiennent dûment compte de ce dont elles ont besoin pour assurer leur subsistance, de leur situation et de celle de la collectivité;

c) Promouvoir l'exercice des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux des femmes et l'élimination de la violence à leur égard en vue de faciliter leur pleine participation à la vie sociale.

B. Modalités de mise en oeuvre

6. Compte tenu de son expérience et des recommandations qui lui ont été faites dans le cadre de son évaluation externe (voir DP/1996/34 pour le résumé analytique de celle-ci), le Fonds s'appuiera sur les cinq stratégies ci-après pour mener ses activités :

a) Renforcer les capacités et l'encadrement des organisations et réseaux féminins afin qu'ils puissent tirer profit des nouvelles possibilités, participer plus efficacement à la prise de décisions et obtenir la prise en compte de leurs besoins et préoccupations par les États et les marchés;

b) Obtenir, par des activités de sensibilisation, qu'une large gamme de protagonistes du développement apportent un appui politique et financier aux femmes et les convaincre par la même occasion de la nécessité de renforcer les moyens d'action de ces dernières;

c) Créer de nouvelles synergies et des partenariats efficaces entre les organisations féminines, les gouvernements, le système des Nations Unies et le secteur privé;

d) Exécuter des projets pilotes et des projets de démonstration afin de tester des méthodes novatrices de renforcement du pouvoir des femmes et faire connaître les méthodes qui donnent de bons résultats et les enseignements qu'on peut tirer de leur utilisation;

e) Créer une base de connaissances qui soit opérationnelle en constituant une documentation sur les moyens de renforcer l'autonomisation des femmes et en la diffusant.

7. Les travaux réalisés à ce jour par le Fonds montrent que des ressources financières modiques peuvent avoir un fort impact lorsqu'elles servent à financer la formulation de politiques, lois et pratiques tenant compte des spécificités des deux sexes. Aussi le Fonds compte-t-il utiliser les ressources relativement faibles dont il dispose comme capital d'amorçage dans des domaines prioritaires, puis s'attacher à obtenir les ressources complémentaires

nécessaires – financières, institutionnelles et humaines, notamment – auprès d'autres entités.

C. UNIFEM et ses partenaires

8. En raison du caractère stratégique de sa position à l'intérieur du système des Nations Unies et des étroites relations qu'il maintient avec les organisations féminines et les gouvernements, le Fonds est à même de jouer un rôle d'intermédiaire entre les femmes, les gouvernements, le système des Nations Unies et – de plus en plus – le secteur privé, ce qui lui permet, par des échanges réciproques, d'intégrer de multiples réalités, depuis l'échelon local jusqu'au niveau mondial. Son activité consiste à faire connaître la vie quotidienne des femmes "en amont", afin qu'il en soit tenu compte dans les politiques et les décisions économiques des gouvernements, dans les décisions des entreprises et dans les accords généraux élaborés dans le cadre du système des Nations Unies.

9. Le Fonds s'attache à faire évoluer la situation des femmes en oeuvrant sur trois plans :

a) En renforçant les moyens d'action des organisations féminines. L'une de ses grandes réussites est d'avoir mis en place des réseaux et établi des liens qui contribuent à renforcer le pouvoir des femmes, à susciter des réformes politiques et à favoriser un développement respectueux des sexospécificités. Dans son rôle d'intermédiaire, il utilise les fonds dont il dispose pour renforcer les capacités des femmes dans divers domaines : constitution de réseaux, diffusion d'informations, sensibilisation et gestion. Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires et de mondialisation, il visera avant tout à aider davantage les organisations féminines à s'autofinancer et à coopérer entre elles à l'échelle internationale;

b) En travaillant avec les gouvernements au niveau local. Le Fonds fait en sorte qu'il soit tenu compte des questions concernant les femmes dans les politiques et les programmes locaux et nationaux et sert d'intermédiaire entre les gouvernements et les organisations féminines, contribuant ainsi à trouver des terrains d'entente. À ce titre, son action portera à la fois sur la planification et les statistiques en matière de développement et les moyens permettant aux femmes de jouer un rôle de premier plan au niveau national, en développant en particulier leur aptitude à la négociation;

c) En jouant un rôle de catalyseur à l'intérieur du système des Nations Unies. Le Fonds travaille essentiellement avec les organismes des Nations Unies mais il collabore aussi étroitement, à l'intérieur du système, avec des programmes en faveur des femmes et participe aux travaux de divers groupes consultatifs, comités et équipes spéciales de travail des Nations Unies de manière à s'assurer que les problèmes concernant les femmes sont pris en considération. De même, il travaille en relation étroite avec toutes les organismes des Nations Unies en ce qui concerne la mise en oeuvre du Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et sa coopération avec des organismes comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des

Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) est particulièrement importante sur le terrain, où les possibilités de travailler en commun sont les plus nombreuses.

10. Le tableau ci-après montre les liens qui existent entre le mandat et les objectifs du Fonds, d'une part, et ses domaines d'activité thématiques, ses partenaires et ses stratégies, d'autre part.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME

MANDAT D'UNIFEM

Fondé sur la résolution 39/125 de l'Assemblée générale consiste à :

- Appuyer des activités novatrices et expérimentales en faveur des femmes dans le cadre des priorités nationales et régionales;
- Servir de catalyseur, dans le but de faire participer les femmes aux principales activités de développement aussi souvent que possible, au stade du préinvestissement;
- Jouer un rôle novateur et catalyseur dans le réseau des organismes des Nations Unies s'occupant de coopération en matière de développement.

OBJECTIF D'UNIFEM

Accroître les possibilités de renforcement du pouvoir économique et politique des femmes dans les pays en développement, en particulier celles vivant dans la pauvreté, afin qu'elles puissent contribuer plus efficacement au développement de leur communauté et de leur pays et en tirer un plus grand avantage.

DOMAINES D'ACTIVITÉ THÉMATIQUES

Sécurité économique.

Administration

Droits de l'homme

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Gouvernements

Organisations de femmes

Système des Nations Unies

Stratégies principales

- Sensibilisation
- Création de nouvelles synergies
- Lancement de projets pilotes
- Création d'une base de connaissances

Stratégies principales

- Renforcement des capacités
- Sensibilisation
- Création de nouvelles synergies
- Lancement de projets pilotes
- Création d'une base de connaissances

Stratégies principales

- Sensibilisation
- Création de nouvelles synergies
- Création d'une base de connaissances

D. Critères de sélection des programmes

11. S'il est chargé avant tout de renforcer le pouvoir économique et politique des femmes, le Fonds n'en doit pas moins se préoccuper de proportionner les activités requises par son mandat à son budget, qui est limité, et, à cet effet, d'affiner les critères dont il se sert pour déterminer où et de quelle manière il doit utiliser ses ressources.

12. À l'heure actuelle, le Fonds s'appuie sur deux types de critères pour déterminer la manière d'utiliser ses ressources. Les premiers lui permettent de répertorier de façon pragmatique les régions dans lesquelles ses projets et programmes expérimentaux et catalytiques ont la plus grande chance d'avoir un impact positif. Les plus importants sont les suivants :

a) L'ampleur de la féminisation de la pauvreté. Le Fonds intervient et investit en priorité dans les pays où une grande partie de la population féminine vit dans la pauvreté. Pour évaluer l'étendue de celle-ci, il tient compte de l'indicateur sexospécifique du développement humain et de l'indicateur sociologique de la participation des femmes tels qu'ils sont définis dans le Rapport sur le développement humain, 1995;

b) Le degré de détermination dont les gouvernements font preuve pour renforcer le pouvoir des femmes. Le Fonds estime que l'existence de plans et de mécanismes de développement nationaux tenant compte de l'importance des sexospécificités et des femmes est un bon point de départ pour ses travaux. Il examine aussi dans quelle mesure les gouvernements donnent suite aux engagements qu'ils ont pris dans le Programme d'action de Beijing;

c) Une administration nationale relativement stable. L'existence d'organismes, de bureaux et de ministères qui fonctionnent, c'est-à-dire capables de lancer et de mettre en oeuvre des programmes propres à renforcer le pouvoir des femmes, est indispensable pour donner un impact durable aux activités du Fonds aux niveaux national et régional;

d) Un environnement favorable à la société civile. L'existence d'organisations et de réseaux d'organisations féminines est indispensable au succès des activités du Fonds - que ces organisations et réseaux aient vocation à défendre les droits des femmes, à mener des activités de plaidoyer ou à faire de la recherche. Le Fonds accorde une grande importance au renforcement de leurs capacités;

e) La complémentarité avec des organismes plus importants. La collaboration fructueuse que le Fonds a établie de longue date avec ses partenaires des Nations Unies et sa capacité d'influer sur leurs choix opérationnels lui permettent de les inciter à tenir compte des problèmes des femmes dans leurs activités, dont il améliore ainsi l'impact et l'efficacité.

13. Ces critères aident le Fonds à déterminer les régions et les pays dans lesquels il doit intervenir en priorité et - en fonction de la situation de chaque pays - le type de stratégie à employer. Le deuxième type de critères lui permet de s'assurer qu'il n'entreprend que des activités susceptibles d'avoir le plus grand impact et l'amène notamment à se poser les questions suivantes :

a) Les activités envisagées permettront-elles d'accroître la capacité des femmes de diriger leur propre vie et d'influer sur leur environnement (ménage, communauté et/ou du marché du travail) et, si tel est le cas, de quelle manière?

b) Peuvent-elles susciter ou accélérer les transformations fondamentales qui permettront aux femmes d'avoir davantage de possibilités de choix et de moyens d'action et, si tel est le cas, de quelle manière?

c) Tiennent-elles compte de l'existence réelle et des problèmes cruciaux des femmes dans la région et, si tel est le cas, de quels aspects de la réalité quotidienne et de quels problèmes et de quelle manière?

d) Appuient-elles et renforcent-elles les sous-programmes existants? Quels liens ont-elles avec eux et comment leur donnent-elles plus d'efficacité?

e) Peuvent-elles être associées aux activités en cours dans d'autres régions et permettent-elles de promouvoir les échanges d'informations, la collaboration et la programmation entre les régions et, si tel est le cas, de quelle manière?

f) Permettent-elles d'intégrer les problèmes des femmes dans les activités des organismes des Nations Unies?

14. Ces critères généraux seront affinés par l'Équipe spéciale du Fonds, qui les révisera sur la base des résultats des ateliers régionaux de planification stratégique prévus en 1997. Le Fonds sera alors en mesure de décider quel type d'activités il entreprendra dans chaque pays. Les plans pour la région de l'Europe seront formulés sur la base des résultats de l'atelier régional relatif à la suite donnée au Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenu à Bucarest (Roumanie) en septembre 1996, et sur celle des résultats des stratégies mises au point par le Bureau régional du PNUD pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants.

III. LES NOUVELLES TENDANCES MONDIALES : DÉFIS ET PERSPECTIVES

15. Les futures activités d'UNIFEM devront s'inscrire dans le cadre des grandes tendances mondiales qui présentent à la fois des défis et des perspectives pour les femmes. Ces tendances, qui affectent le fonctionnement du Fonds, ses stratégies et ses activités, sont notamment les suivantes :

a) Du fait de la mondialisation, les économies nationales sont de plus en plus dépendantes des marchés et des systèmes de production mondiaux, ce qui n'est pas sans conséquences pour la vie des femmes. Il est essentiel de prendre des mesures pour aider les femmes à surmonter les problèmes posés par la mondialisation et à tirer parti des perspectives qu'elle offre si l'on veut éviter qu'elles ne soient encore plus marginalisées;

b) La communauté mondiale est parvenue à un consensus sur les priorités sociales, consensus fondé sur les engagements pris lors des principaux sommets et conférences des Nations Unies organisés au cours des années 90, et qui porte notamment sur la priorité à accorder aux questions relatives à l'autonomisation économique et politique des femmes;

c) La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisée à Beijing en 1995, a été particulièrement importante pour UNIFEM. Au paragraphe 77 de son rapport sur la mise en oeuvre du Programme d'action, présenté à l'Assemblée générale à sa cinquantième session (A/50/744), le Secrétaire général a indiqué qu'UNIFEM continuerait "à centrer ses activités au niveau des pays dans le contexte du système des coordonnateurs résidents" et qu'il ferait également "le nécessaire pour permettre à d'autres organismes des Nations Unies de bénéficier de son expérience en matière de programmes de pays de façon que les programmes de développement tiennent davantage compte de la spécificité des problèmes des femmes et qu'une meilleure synergie existe avec les autres organismes des Nations Unies";

d) Comme suite à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, l'ONU a pris des mesures en faveur de l'égalité entre les sexes, ce qui a abouti à la création de mécanismes de haut niveau qui visent à renforcer la collaboration et à inscrire la question de l'égalité dans le suivi des autres conférences mondiales. UNIFEM est responsable, au sein du Comité sur les femmes et l'égalité entre les sexes, de la coordination des travaux des équipes spéciales du Comité administratif de coordination chargées du suivi des conférences mondiales;

e) La réforme en cours dans le système des Nations Unies et la tendance de plus en plus marquée des organisations à adopter une perspective sexospécifique permettront à UNIFEM de se concentrer sur son rôle de catalyseur et de servir de source d'information et d'expérience dans le but de renforcer l'intégration de la question de l'égalité entre les sexes aux activités des organisations;

f) Les organismes des Nations Unies ont décidé de mettre l'accent sur la création de partenariats et sur la participation des femmes au développement durable. Au cours des 20 dernières années, UNIFEM s'est créé un réseau mondial de partenaires qui continue d'appuyer ses travaux;

g) L'aide publique au développement (APD) bénéficie de moins en moins aux organisations multilatérales. Toutefois, la part d'UNIFEM a augmenté de 13,6 % en 1996, compte tenu de la contribution spéciale d'un montant de 3,479 millions de dollars faite par les donateurs en 1995. Le nombre de donateurs est resté le même et UNIFEM prévoit d'accentuer ses efforts pour diversifier sa base de financement de manière à atteindre les objectifs fixés pour les trois années à venir.

IV. FACTEURS INTERNES

16. Au cours des trois prochaines années, le Fonds s'appuiera sur sa principale ressource, à savoir un personnel dévoué et qualifié, étroitement uni et résolu à mener à bien la mission d'UNIFEM, qui est de promouvoir l'autonomisation économique et politique des femmes. De par la diversité de ses compétences et de sa formation, son expérience et son dynamisme, le personnel d'UNIFEM est un atout essentiel de l'organisation. Cela étant, au cours d'évaluations, d'ateliers de planification et de réunions d'équipes spéciales, UNIFEM a recensé plusieurs points faibles. Pour tirer le meilleur parti possible de son potentiel, il doit s'efforcer :

a) De mettre l'accent sur la consultation et d'intensifier les échanges intersectoriels. En tant que membres d'une organisation mondiale, les agents d'UNIFEM doivent sans cesse changer de région, de discipline et de méthode de travail. Au cours de l'année passée, UNIFEM a créé des équipes spéciales, couvrant tous les départements et les niveaux professionnels, chargées de recenser les problèmes et de formuler des recommandations. Il est essentiel de continuer de rechercher des moyens novateurs d'encourager les échanges et le travail d'équipe;

b) De donner une orientation plus précise aux programmes. Dans le cadre de la planification de ses activités, UNIFEM doit s'efforcer de mettre au point des critères stratégiques de sélection des programmes et s'y tenir;

c) D'offrir des conseils techniques de qualité à ses principaux partenaires. La capacité du Fonds de faire en sorte que ses activités demeurent pertinentes dans un environnement mondial et multilatéral en mutation rapide dépend du savoir, des compétences et des aptitudes de son personnel. Il est donc indispensable d'investir dans la formation afin de favoriser la création de partenariats qui contribueront à la réalisation des objectifs de l'organisation;

d) De mettre en place et d'utiliser des technologies et systèmes d'information modernes. En raison de la nature de son travail, et parce que son appui et ses conseils sont de plus en plus sollicités, UNIFEM doit avoir accès à un système convivial de gestion de l'information.

V. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

17. Afin d'accroître son influence et son caractère stratégique, UNIFEM s'attachera à réaliser les objectifs suivants :

a) Multiplier les options qui s'offrent aux femmes, en particulier aux plus pauvres, par des programmes axés sur trois domaines d'activité thématiques. Toutes les activités du Fonds viseront à l'autonomisation économique et politique des femmes. Jusqu'à présent, on distinguait les projets des activités hors projets, ou activités de plaidoyer. Désormais, les activités de plaidoyer seront traitées comme une composante fondamentale du travail de l'organisation, car elles contribuent de manière essentielle à permettre à UNIFEM d'influer sur les orientations des politiques générales et sur les réformes juridiques, tant au sein du système des Nations Unies qu'au niveau des pays et des régions. Les trois domaines thématiques que sont l'autonomisation économique, la gestion des affaires publiques et les droits de l'homme, tout comme les cinq stratégies définies au chapitre II ci-dessus, constitueront le cadre des travaux à entreprendre dans les trois prochaines années;

b) Améliorer l'efficacité du Fonds en s'appuyant sur l'expérience sur le terrain et en intégrant les principes de l'apprentissage. À vocation novatrice et expérimentale, UNIFEM est à la fois une organisation en apprentissage permanent et une organisation de plaidoyer. Elle s'efforcera d'intégrer les connaissances qu'elle acquiert à tous les aspects de l'élaboration de ses programmes et projets et s'attachera à tirer les leçons de ses expériences, qu'elles soient positives ou négatives, et à les diffuser afin de favoriser

l'application des meilleures pratiques en matière d'autonomisation des femmes et d'éviter que l'on ne reprenne des méthodes qui ont échoué;

c) Renforcer la capacité du système des Nations Unies d'appuyer l'autonomisation des femmes et l'intégration des questions relatives aux femmes dans ses politiques et programmes. Dans le cadre de l'application du Programme d'action de Beijing, UNIFEM continuera de contribuer aux efforts coordonnés de toutes les entités telles que le PNUD, le FNUAP, la Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. L'expérience acquise par le Fonds en matière d'exécution des programmes au niveau national et ses connaissances opérationnelles sur l'autonomisation des femmes lui permettront d'appuyer l'élaboration de ses politiques sur son expérience du terrain et, partant, de tenir compte des réalités quotidiennes des femmes dans son application du Programme d'action. Il collaborera avec d'autres organisations tant au niveau international qu'au niveau national;

d) Faire en sorte que le personnel et les systèmes de gestion financière et de gestion des programmes contribuent de manière efficace à la réalisation des objectifs et programmes de l'organisation. Les mécanismes de gestion et d'administration du Fonds doivent appuyer de manière efficace la réalisation des activités. Il convient de mettre en place des mécanismes de vérification des résultats clairement définis;

e) Resserrer les relations avec les parties prenantes afin de mieux faire comprendre les travaux du Fonds et son utilité pour l'autonomisation de la femme. UNIFEM doit continuer à tisser des liens avec des parties prenantes comme les organismes des Nations Unies, les organismes donateurs et les organisations de femmes, afin de mieux faire connaître son travail et de répondre aux attentes des organisations de femmes du monde entier;

f) Élargir et diversifier sa base de ressources. Les contributions ont augmenté au cours des deux dernières années mais UNIFEM a conscience que la diminution de l'aide publique au développement est préoccupante. Au cours des trois années à venir, il s'emploiera à diversifier sa base de ressources et à renforcer ses partenariats stratégiques, afin de permettre une augmentation stable et prévisible de ses ressources.

VI. PLAN DE TRAVAIL D'UNIFEM POUR LA PÉRIODE 1997-1999

18. L'annexe au présent document présente le plan de travail d'UNIFEM pour les trois ans à venir. Il est organisé en fonction des objectifs stratégiques du Fonds, tels que définis au chapitre V ci-dessus. Les activités à entreprendre sont définies selon deux scénarios différents : a) les ressources se maintiennent au niveau de 1997; b) les ressources augmentent régulièrement, ce qui permettrait de mettre en oeuvre tous les programmes au cours des trois ans à venir. Le coût de chaque activité est déterminé pour chacun des deux scénarios. Le temps consacré par le personnel à chaque objectif est également calculé et chiffré en fonction des dépenses totales de personnel. Les dépenses de personnel présentées dans le présent document comprennent les dépenses relatives au personnel travaillant à plein temps directement pour UNIFEM, quelles que

soient les sources de financement¹. Ces chiffres tiennent compte de la levée des restrictions relatives au pourvoi de tous les postes du siège, demandée par de nombreuses délégations à la troisième session ordinaire de 1996 du Conseil d'administration (voir DP/1996/39, par. 142).

19. L'annexe fait la distinction entre les activités qui pourraient recevoir l'appui du PNUD et pour lesquelles il pourrait être utile qu'UNIFEM obtienne le statut d'agent d'exécution et les activités pouvant être financées au titre des ressources du PNUD consacrées à l'appui de l'élaboration des politiques et programmes du système des Nations Unies. Toutes les activités entreprises s'appuient sur les avantages comparatifs d'UNIFEM. On notera que le Fonds finance déjà lui-même de telles activités et que les mécanismes nécessaires sont déjà en place, ce qui fait que les fonds fournis par le PNUD seraient correctement gérés. Le PNUD pourrait examiner ces mécanismes afin de s'assurer qu'UNIFEM est à même de jouer le rôle d'agent d'exécution.

20. La figure 1 présente la répartition des ressources par objectif dans l'hypothèse où, au cours des trois années couvertes par le plan d'exécution, le montant des ressources disponibles serait le même qu'en 1997. La figure 2 présente la répartition des ressources dans le cas où le montant des ressources augmenterait de 27 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Si l'on compare les figures 1 et 2, on s'aperçoit que l'utilisation des ressources change selon que les recettes de l'organisation augmentent ou non. Une augmentation de ses ressources permettrait à UNIFEM :

a) De renforcer sa position en tant que centre d'expertise, en se fondant sur son expérience du terrain, afin d'aider les autres entités à oeuvrer en faveur de l'autonomisation économique et politique des femmes et d'échanger des données d'expérience dans le cadre d'activités de diffusion d'informations;

b) D'inciter les organismes des Nations Unies à mettre davantage l'accent sur les questions relatives aux femmes. Comme le précise l'annexe, cette tâche serait entreprise au niveau international comme au niveau national, dans les pays en développement, par le biais du système des coordonnateurs résidents.

¹ Les dépenses de personnel et dépenses connexes d'UNIFEM s'élèvent au total à 8,420 millions de dollars. Elles sont financées par : le budget administratif, à hauteur de 3,4 millions de dollars (estimations pour l'exercice biennal 1998-1999); le budget d'appui technique, à hauteur de 870 000 dollars (estimations pour l'exercice biennal 1998-1999); les budgets-programmes, à hauteur de 4,15 millions de dollars. Il convient de noter que le budget administratif, tel qu'il est prévu, représenterait 11,6 % des ressources totales en 1998 et 8,6 % en 1999.

Figure 1

Répartition des ressources par objectif pour la période 1997-1999, dans l'hypothèse où le montant des ressources est équivalent à celui de 1997, pour toutes les sources de financement

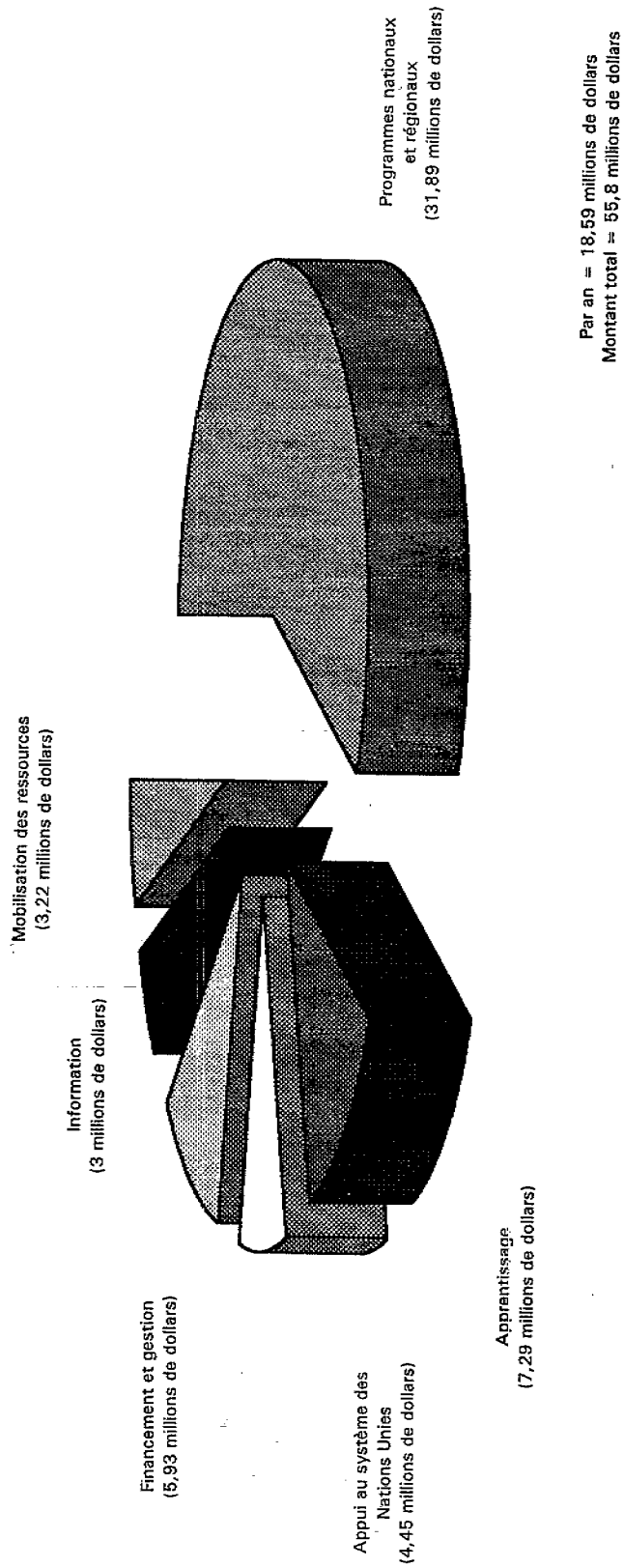
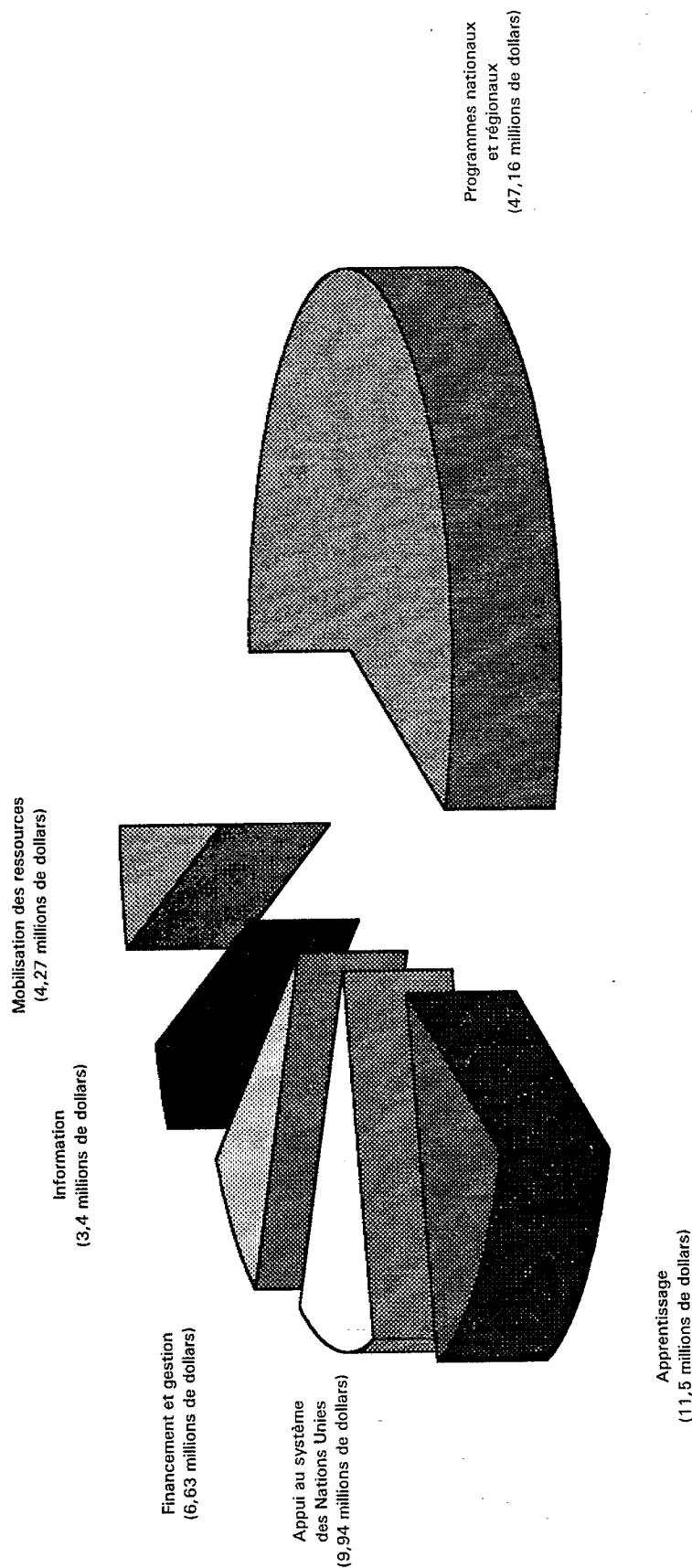


Figure 2

Répartition des ressources par objectif, ressources additionnelles comprises, pour la période 1997-1999, pour toutes les sources de financement



21. UNIFEM mettra encore davantage l'accent sur le processus d'apprentissage ainsi que sur l'appui des activités d'autonomisation des femmes entreprises par le système des Nations Unies. Parallèlement, il continuera à intensifier son action dans les pays en développement. L'expérience du Fonds est cruciale pour le succès de ses activités d'analyse et de plaidoyer, ainsi que de son action au sein du système des Nations Unies.

22. Afin qu'UNIFEM puisse améliorer ses activités en tant que centre d'excellence et intensifier son action au sein du système des Nations Unies, il faut que ses ressources augmentent, au cours des trois années à venir, de 27 millions de dollars par rapport à 1997. Le Fonds s'emploiera donc à accroître ses ressources, en 1998, de 9 millions de dollars par rapport à 1997 et, en 1999, de 18 millions par rapport à 1997. La figure 3 illustre l'augmentation des ressources sur trois ans et présente la répartition des recettes entre les contributions au titre des ressources générales et les contributions destinées à des fins spécifiques. Le montant des contributions au titre des ressources générales représente environ le double du montant des contributions à des fins spéciales. UNIFEM espère être à même de maintenir ce rapport, malgré une tendance à l'augmentation des contributions à des fins spéciales. Du fait de la nature des travaux du Fonds, les sommes allouées ne dépassent généralement pas 100 000 dollars et sont consacrées à des activités catalytiques ou servent à mobiliser d'autres ressources. Il serait laborieux et coûteux de mobiliser des ressources pour des activités précises et cela allongerait en outre le temps de réaction.

23. Selon toute vraisemblance, l'augmentation des ressources devrait s'accompagner d'une modification de la structure des sources de financement. Ces six dernières années, 95 % des ressources d'UNIFEM provenaient de contributions de gouvernements, 1 % de sources multilatérales et 4 % de sources privées. UNIFEM espère que sa nouvelle stratégie de mobilisation de ressources lui permettra de porter la part des sources privées à 4 % et la part des sources multilatérales à 7 %. Les contributions des gouvernements ne représenteraient alors plus que 89 % du montant total des ressources. Les sommes à obtenir de chaque source de financement sont présentées dans le tableau ci-après. La figure 4 présente les ressources fournies par chaque source de financement et les prévisions pour chaque source pour les trois années à venir.

Objectifs de revenu, par source potentielle de financement^a

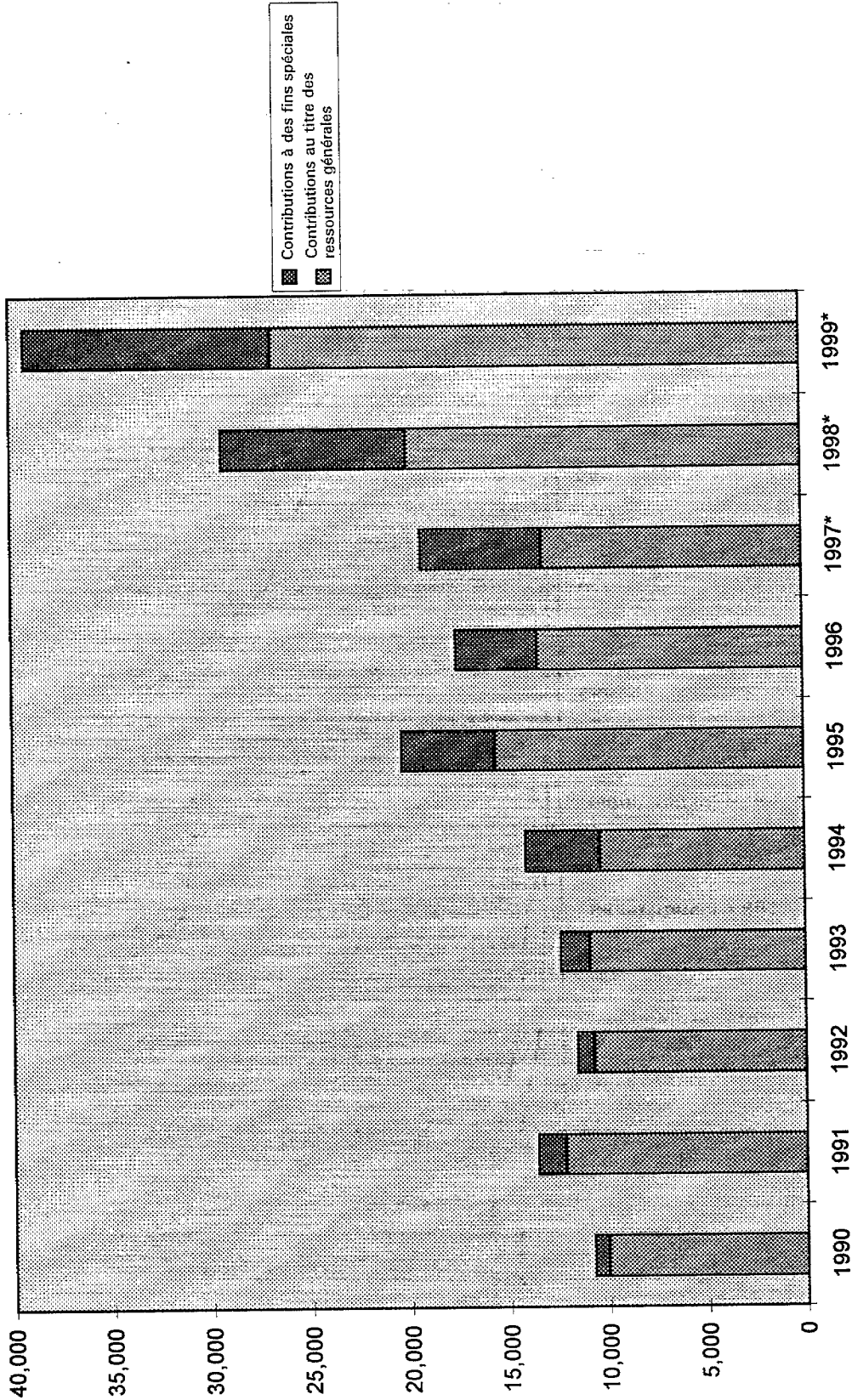
(En milliers de dollars des États-Unis)

Source	1997	1998	1999
Gouvernement	17 260	26 260	34 260
Sources multilatérales	1 200	2 000	3 000
Sources privées	800	1 000	2 000
Total	19 260	29 260	39 260

^a Ces objectifs comprennent les dépenses de programme et de personnel et une réserve opérationnelle.

Figure 3

Recettes par année pour toutes les sources de financement

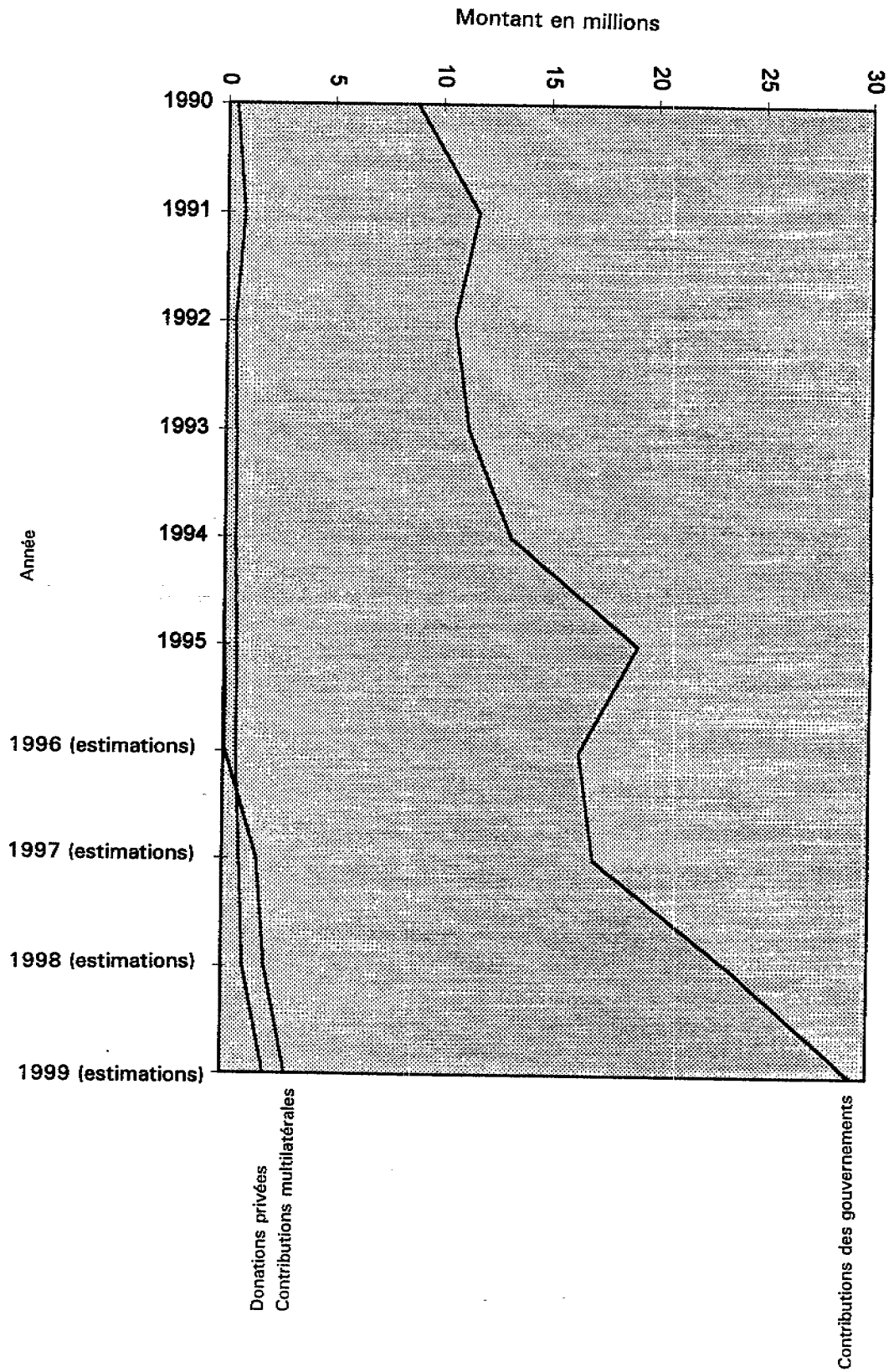


* Prévisions de recettes

/...

Figure 4

Structure des sources de financement



24. En annexe, on trouvera dans la quatrième colonne, intitulée "Ressources additionnelles nécessaires", des estimations des ressources nécessaires pour renforcer la capacité d'UNIFEM de travailler dans le cadre du système des coordonnateurs résidents (objectif 3). Le réseau des conseillers régionaux en matière de programmes peut également aider UNIFEM à intensifier l'action du système des Nations Unies en faveur des femmes. À l'heure actuelle, UNIFEM compte 11 conseillers régionaux en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine-Caraïbes. Pour que tous les pays en développement bénéficient de services, chaque conseiller doit en théorie travailler dans plus de 20 pays, ce qui est impossible d'un point de vue pratique. L'expérience a montré que, malgré le dévouement des conseillers régionaux, il leur est impossible de travailler de manière efficace dans plus de quatre ou cinq pays. Dans la pratique, cela signifie qu'UNIFEM peut travailler, au mieux, dans 55 pays en développement. Il souhaiterait élargir son réseau à 15 conseillers, ce qui lui permettrait d'en avoir deux en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants, un supplémentaire en Asie et dans le Pacifique et un au Maghreb.

VII. CONCLUSION

25. Le plan d'exécution présenté ici sera un instrument précieux pour le travail du Fonds dans les trois années à venir. Il met en évidence l'intention du Fonds de resserrer, dans le cadre de son mandat, sa collaboration avec ses partenaires pour accroître son efficacité et prend en compte les enseignements tirés de l'évaluation d'UNIFEM entreprise en 1996 et des observations formulées à cette occasion (voir résumé analytique dans le document DP/1996/34). Il donne corps à la volonté d'UNIFEM d'appuyer la prise en compte des questions relatives aux femmes dans toutes les activités - au niveau des gouvernements, du système des coordonnateurs résidents et du système des Nations Unies dans son ensemble. Enfin, il est directement lié aux recommandations et engagements formulés dans le Programme d'action de Beijing, qui servent de schéma directeur aux efforts déployés par UNIFEM dans le but d'intégrer les questions relatives aux femmes dans les activités principales et de parvenir à une autonomisation des femmes au XXI^e siècle. Appuyer le plan de travail proposé par le Fonds (voir annexe) revient donc à appuyer les engagements de portée considérable pris lors des conférences mondiales de cette décennie, engagements qui, s'ils sont honorés, contribueront à créer des perspectives et à garantir l'égalité, la paix et la stabilité pour les femmes et les hommes et, surtout, pour les générations à venir.

26. UNIFEM est au coeur d'un processus mondial de changement qui est à la fois prometteur et lourd de conséquences. Le rôle catalytique joué par le Fonds au sein d'un système des Nations Unies en pleine réforme lui offre la possibilité d'influer plus que jamais sur les politiques. À une époque où le rôle de la société civile est de plus en plus reconnu comme un élément essentiel de la bonne gestion des affaires publiques, les 20 ans d'expérience du Fonds en tant qu'intermédiaire entre la société civile et les gouvernements et organisations multilatérales constituent une base de connaissances précieuse. Grâce à son expérience dans le domaine de l'autonomisation économique et politique des femmes, le Fonds peut inspirer et appuyer les efforts nationaux, régionaux et internationaux visant à honorer l'engagement pris lors de toutes les conférences des années 90 d'intégrer la question des femmes aux activités principales.

VIII. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

27. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

1. Approuver l'orientation des programmes et les modalités d'action énoncées dans la stratégie et le plan d'exécution du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) (DP/1997/18);

2. Approuver la priorité accordée par le Fonds à son action en tant que centre d'expertise ainsi qu'à son action au sein du système des Nations Unies;

3. Engager la communauté internationale des donateurs à accroître ses contributions à UNIFEM afin de mettre à sa disposition les ressources additionnelles nécessaires pour les trois années à venir.

PLAN DE TRAVAIL D'UNIFEM POUR 1997-1999

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
1. Multiplier les options qui s'offrent aux femmes, en particulier aux plus pauvres, par des programmes axés sur les trois domaines thématiques.	<p>Renforcement des capacités économiques des femmes chefs d'entreprise et producteurs, compte tenu en particulier des problèmes qui se posent dans le domaine du commerce international et des technologies naissantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser l'impact des politiques économiques internationales, régionales et nationales (en particulier des politiques commerciales) sur les modes de subsistance des femmes, notamment dans les pays en transition^{a b}. 	200 000 (publication et diffusion de deux analyses)	200 000 (publication et diffusion de deux autres analyses réalisées dans des pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants)	<ul style="list-style-type: none"> Les responsables de l'élaboration des politiques et les organisations féminines comprennent mieux l'impact des mesures commerciales et des autres mesures d'ordre économique sur les modes de subsistance des femmes. Les organisations de femmes comprennent mieux le processus d'élaboration de mesures commerciales, le niveau auquel elles peuvent intervenir et les moyens de le faire.
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des organisations et des réseaux féminins d'influer sur les politiques économiques (en particulier les politiques commerciales) qui leur portent préjudice, et, à cette fin :^a 			<ul style="list-style-type: none"> Des propositions visant à modifier les mesures et les lois défavorables aux femmes sont élaborées et adoptées. Les institutions gouvernementales, non gouvernementales et les institutions privées d'appui et de prestation de services sont plus sensibles aux problèmes des femmes. Les femmes sont à même de saisir les opportunités offertes par la mondialisation et le commerce, par exemple en choisissant d'exercer des activités non traditionnelles et d'entrer sur les nouveaux marchés en expansion.

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	a) Produire et diffuser des éléments d'information accessibles et organiser des campagnes de publicité;	300 000 (3 pays)	600 000	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes, en particulier celles qui ont de faibles revenus, ont davantage accès à l'information, à la technologie, au crédit et aux marchés, et leurs revenus s'en trouvent sensiblement accrus.
	b) Permettre aux femmes et aux responsables d'échanger leurs expériences et leurs stratégies aux niveaux national, régional et intrarégional;	256 000 (2 programmes nationaux, 2 programmes régionaux et 1 programme interrégional)	1 000 000	
	c) Mettre en relation les groupes de femmes producteurs afin de faciliter leur accès aux marchés, à l'information, à la technologie et au crédit.	800 000 (3 pays)	1 400 000	
	<ul style="list-style-type: none"> Travailler avec des institutions nationales, régionales et internationales telles que les banques, les organismes d'aide aux petites entreprises, les chambres de commerce, les centres d'investissement, les organismes de vulgarisation agricole et les centres technologiques et commerciaux qui fournissent des informations sur les moyens de développer les activités économiques des femmes, afin d'élaborer les politiques appropriées dans ce domaine^{a, b}. 	400 000 (3 activités)	300 000 (2 pays d'Europe centrale et de l'Est et région de la Communauté d'États indépendants)	

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la conception et l'exécution d'activités de subvention pilotes dans les domaines des petites entreprises, du commerce et de la gestion de ressources naturelles. Dans certains cas, ces projets prévoient l'instauration de partenariats entre femmes et investisseurs sensibles aux problèmes sociaux. 	400 000 (2 projets formulés et 1 projet pilote en cours de réalisation)		
	Sous-total :	2 356 000	3 500 000	
	<u>Ouvrir à la mise en place d'une administration et d'un encadrement qui permettent aux femmes de participer davantage à la prise des décisions qui conditionnent leur existence et tiennent dûment compte de ce dont elles ont besoin pour assurer leur subsistance, de leur situation et de celle de la collectivité.</u>			<ul style="list-style-type: none"> Davantage de femmes participent à la prise de décisions. Davantage de femmes occupent des postes de responsabilité. Les alliances et les coalitions sont consolidées.
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités et les compétences des femmes pour leur permettre d'accéder et de participer aux structures décisionnelles (processus électoral en particulier)^a. 	815 000 (6 pays)	950 000 (9 autres pays et une collaboration interrégionale accrue)	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes sont davantage reconnues comme une force politique et acceptées comme telle.
				<ul style="list-style-type: none"> La contribution des femmes à l'édification d'une culture de paix est davantage reconnue.

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les organisations féminines et les mécanismes nationaux en vue de promouvoir l'adoption de lois, de politiques, de plans et de programmes nationaux dans un nombre de pays choisis dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing^a. 	833 000 (8 pays et 1 réseau régional)	750 000 (3 pays)	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes participent plus activement à l'édification de la paix.
	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la création de partenariats entre les organisations féminines et les gouvernements afin de promouvoir la mise en oeuvre du Programme d'action et de renforcer la responsabilité des gouvernements à cet égard^a. 	330 000 (3 pays; collaboration régionale et interrégionale)		
	<ul style="list-style-type: none"> Édification de la paix et résolution des conflits : 			
	<ul style="list-style-type: none"> a) Renforcer les capacités et les compétences des femmes pour qu'elles puissent participer aux processus de négociation et d'édification de la paix; 	210 000 (2 pays)	1 250 000 (savoir-faire technique)	
	<ul style="list-style-type: none"> b) Promouvoir les partenariats entre les groupes de femmes, les institutions publiques et les responsables^b; 	100 000	200 000	
	<ul style="list-style-type: none"> c) Produire et diffuser des informations interculturelles et mettre en commun les données d'expérience acquises par les femmes. 	80 000	120 000	
	<ul style="list-style-type: none"> Travailler avec les grands organes d'information et autres organes à la promotion d'une image positive des femmes et de leur rôle dans la société^a. 	330 000	500 000 (savoir-faire technique et services consultatifs)	
	Sous-total :	2 698 000	3 770 000	

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<p><u>Promouvoir l'exercice des droits des femmes (civils, culturels, économiques, politiques et sociaux) et l'élimination de toutes les formes de violence exercées à leur égard afin de faciliter leur pleine participation à la vie sociale.</u></p>			<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans certains pays. • Un grand nombre d'ONG féminines surveillent la mise en oeuvre de la Convention.
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des organisations et des réseaux féminins qui défendent les droits fondamentaux des femmes 	815 000 (8 pays)		<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements, les médias, les organisations internationales et le public en général ont davantage conscience du problème de la violence exercée contre les femmes.
	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les femmes à comprendre les dispositions de la Convention et à y recourir. 	678 000 (7 pays)	2 000 000 (20 pays)	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents de l'État (policiers, juges, etc.) sont plus disponibles et plus conscients des problèmes des femmes. • Les femmes sont mieux informées de leurs droits fondamentaux.
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des activités axées sur l'élimination de la violence à l'encontre des femmes, et, à cette fin : <ol style="list-style-type: none"> a) Sensibiliser le personnel des institutions judiciaires, de l'administration et des organisations non gouvernementales aux questions d'égalité entre les sexes; b) Aider les organisations féminines à analyser et changer les législations en vigueur; c) Produire et diffuser des informations sur la violence contre les femmes. 	416 000 (4 pays)		<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes bénéficient d'un meilleur statut juridique et social.
		267 000 (2 pays)		
		267 000 (2 pays)		

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1998) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> Aider les organisations féminines à mettre en place des programmes d'acquisition de notions élémentaires de droit pour informer les femmes de leurs droits économiques et politiques (succession, propriété foncière, citoyenneté) 	271 000 (2 pays)	2 000 000 (20 pays, matériels spécialisés techniques et pédagogiques)	
	<p>Sous-total :</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de conseillers régionaux en matière de programme afin qu'UNIFEM soit mieux à même d'intervenir dans les pays en développement. 	2 714 000	4 000 000 4 000 000 (4 conseillers régionaux, 1 en Asie, 2 en Europe de l'Est et dans la CEI, 1 au Maghreb)	
	34 % du budget-temps du personnel d'UNIFEM :	2 860 000		
2. Améliorer l'efficacité du Fonds en s'appuyant sur l'expérience acquise sur le terrain et en intégrant les principes de l'apprentissage.	<p>TOTAL POUR CET OBJECTIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> Exploiter l'expérience acquise sur le terrain par UNIFEM en effectuant périodiquement des bilans et des évaluations stratégiques de ses activités régionales dans les trois domaines d'intervention. Mettre à profit l'expérience acquise par d'autres groupes : 	10 628 000	15 270 000	<ul style="list-style-type: none"> Les politiques et les programmes d'UNIFEM et d'autres organismes de développement bénéficient de l'expérience acquise par le Fonds. Les réseaux internationaux liés aux domaines d'activité du Fonds sont renforcés et plus à même de prôner le changement.
		200 000 (1 bilan thématique mondial; 1 bilan régional spécial)	300 000 (bilans plus approfondis, y compris une réunion pluridisciplinaire et participation accrue des institutions des pays en développement)	<ul style="list-style-type: none"> Les informations et les statistiques publiées par UNIFEM sont largement reprises dans d'autres documents importants et à l'occasion de rencontres internationales.

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<p>a) En s'associant à des réseaux d'organisations oeuvrant dans les trois domaines d'action du Fonds afin de mettre en commun les connaissances et les expériences concernant les meilleures pratiques et de définir des lignes d'action pour l'avenir;</p>	<p>330 000</p> <p>[appui aux réseaux et associations internationaux (crédit, science et technologie, commerce, droits de l'homme, responsabilités, par exemple)]</p>	<p>900 000</p> <p>[appuyer davantage de réseaux de femmes, en particulier ceux qui s'occupent des relations Sud-Sud; lancer des programmes de formation aux activités de sensibilisation dans les domaines d'activité thématiques d'UNIFEM]</p>	<ul style="list-style-type: none"> D'autres organisations sollicitent l'assistance, l'appui et les conseils du Fonds et en assurent le financement.
	<p>b) En donnant aux experts et aux principaux partenaires, partout dans le monde, la possibilité d'échanger leurs idées et d'affiner les programmes de toutes les organisations concernées par les activités du Fonds.</p>	<p>267 000</p> <p>(1 réunion thématique mondiale; 1 réunion pluridisciplinaire; les femmes des pays du Sud sont encouragées à participer chaque année aux grandes réunions internationales)</p>		<ul style="list-style-type: none"> UNIFEM est de plus en plus largement reconnu comme un centre d'excellence dans ses trois domaines d'activité thématiques.
	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître au personnel d'UNIFEM les leçons tirées de l'expérience, les meilleures pratiques et les orientations stratégiques en mettant en commun les études de cas et autres informations pertinentes entre les régions; en établissant des documents de fond et de travail reposant sur l'analyse et la synthèse des informations disponibles auprès de sources internes et externes. 	<p>120 000</p> <p>(40 000 par domaine d'action, 4 études de cas au maximum par an)</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> Produire, traduire (en trois langues) et diffuser les leçons tirées par UNIFEM quant aux meilleures pratiques et aux orientations stratégiques et, à cette fin : 			

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	a) Production d'une grande publication semestrielle servant de base de connaissances pour synthétiser les stratégies et les expériences réussies d'UNIFEM, d'organismes multilatéraux, des États et des ONG dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing;	100 000	500 000 (production et publication de 2 volumes)	
	b) Production et promotion de livres, d'articles et de monographies sur les données d'expérience acquises par UNIFEM;	300 000 (2 livres, 5 monographies, 3 articles)	1 188 000 (production de publications, monographies et articles plus "pointus"; d'une lettre semestrielle, traduite et diffusée dans un plus grand nombre de langues, ainsi que de matériels audio-visuels pour les analphabètes)	
	c) Publication d'une lettre semestrielle;	33 000		
	d) Fourniture de conseils et services de consultants pour l'ONU et d'autres organismes de développement ^a b,	70 000		
	e) Diffusion d'informations sur les activités et l'expérience du Fonds, par l'intermédiaire des grands organes d'information.		425 000	
	• Créer un système informatisé permettant d'obtenir rapidement des données essentielles sur les problèmes graves que rencontrent les femmes dans leur pays, dans leur région et dans le monde ^a .		900 000 (analyse des politiques, coordination des données et mesures à prendre)	
	12 % du temps de travail du personnel d'UNIFEM ;	1 010 000		
	TOTAL POUR CET OBJECTIF :	2 430 000	4 213 000	

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
3. Renforcer la capacité du système des Nations Unies d'appuyer l'autonomisation des femmes et l'intégration des questions relatives aux femmes dans ses politiques et ses programmes.				<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de demandes et d'accords de collaboration avec des organismes des Nations Unies a augmenté.
				<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de descriptifs de projet définissant les stratégies de pays et d'autres initiatives d'organismes des Nations Unies définissant des stratégies d'autonomisation des femmes a augmenté.
	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec les organismes des Nations Unies pour l'exécution du Programme d'action de Beijing ainsi que les recommandations énoncées dans le cadre d'autres conférences internationales au sujet de l'autonomisation et de l'intégration des femmes, afin : 			<ul style="list-style-type: none"> La part de ressources consacrée par le PNUD et les organismes des Nations Unies aux programmes en faveur des femmes a augmenté. Il est fait état des contributions utiles d'UNIFEM dans les documents officiels de l'ONU.
	<ul style="list-style-type: none"> a) D'apporter des informations et des conseils dans le cadre de réunions, de comités, de groupes de travail et de missions d'élaboration de projets interinstitutions du PNUD, de l'UNICEF, du FNUAP et d'autres organismes des Nations Unies et participer aux travaux de fond des équipes spéciales interinstitutions du Comité administratif de coordination, du Comité interinstitutions sur les femmes et l'égalité entre les sexes et de la Commission de la condition de la femme^b, 			<ul style="list-style-type: none"> Il existe des exemples de collaboration réussie entre des organismes des Nations Unies et des organisations de défense des droits des femmes, de plaidoyer et de recherche appartenant à la société civile et oeuvrant pour l'égalité des femmes. Les indicateurs relatifs à l'intégration et à la promotion des femmes sont connus et utilisés dans l'ensemble du système.

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<p>b) D'établir une coopération étroite avec d'autres programmes et centres de coordination des activités intéressant les femmes du système des Nations Unies — par exemple la Division de la promotion de la femme, l'INSTRAW, le Programme pour la femme et le développement du PNUD et les centres qui s'occupent de ces questions — en vue de fournir des indicateurs et des informations permettant aux organismes des Nations Unies d'évaluer et de faire connaître les progrès enregistrés dans l'exécution des recommandations émanant des conférences des Nations Unies sur l'intégration et l'autonomisation des femmes.</p>			
	<ul style="list-style-type: none"> Aider les coordonnateurs résidents à recentrer la question féminine dans les initiatives nationales en jouant le rôle de conseiller, en particulier pour ce qui a trait à la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing^a. 		<p>1 400 000 (première phase, 10 pays)</p> <p>2 000 000 (deuxième phase, 20 nouveaux pays)</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> Continuer de collaborer avec le Département de la promotion de la femme afin de renforcer les liens entre les ONG et le Comité créé par la CEDAW et les activités du Comité lui-même. 			
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la collaboration avec le PNUD pour mettre en oeuvre le Programme d'action de Beijing et assurer les communications directes^a : 			

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<p>a) En organisant des missions de programmation mixtes PNUD/UNIFEM;</p> <p>b) En offrant les services d'un conseiller pour les questions féminines afin de renforcer les capacités d'assistance d'UNIFEM;</p> <p>c) En offrant une assistance technique aux équipes d'appui des programmes de pays du FNUAP pour la mise en oeuvre de la Conférence internationale sur la population et le développement.</p>	500 000	800 000	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Regrouper et diffuser largement les exemples d'initiatives réussies des organismes des Nations Unies, des gouvernements, du secteur privé ou de la société civile dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing. 	3 500	500 000 (10 notes d'information, directives pratiques et descriptifs, en anglais, français et espagnol, décrivant les initiatives et les résultats obtenus)	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Faciliter le dialogue et les partenariats entre les organismes des Nations Unies et la société civile (organisations de militants, de plaidoyer et d'universitaires; réseaux nationaux, régionaux et internationaux; secteur privé, collectivités, médias, etc.) favorisant des stratégies complémentaires qui répondent aux besoins nationaux et favorisent l'égalité entre les sexes. 	1 500	45 000 (frais de voyage des représentants des ONG qui participent aux réunions de suivi des conférences des Nations Unies)	

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en étroite collaboration avec le Département de la promotion de la femme et l'INSTRAW à la mise au point et à l'exploitation de "Women Watch", base de données commune sur Internet qui donne accès à des informations actualisées sur l'exécution du Programme d'action. 	15 000	500 000 (collecte, préparation, entrée et actualisation des données, promotion de l'utilisation de la base)	
	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le site d'UNIFEM et d'autres moyens de communication pour élaborer des systèmes interactifs permettant de répondre rapidement aux questions posées par les fonctionnaires des organismes des Nations Unies sur l'exécution du Programme d'action et l'intégration des questions féminines. 	3 500	240 000 (services d'experts)	
	10 % du temps de travail du personnel d'UNIFEM :	842 000		
	TOTAL POUR CET OBJECTIF :	1 485 500	5 485 000	
4. Faire en sorte que le personnel d'UNIFEM et les systèmes de gestion financière et de gestion des programmes contribuent de manière efficace à la réalisation des objectifs et programmes de l'organisation.				<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de mécanismes de contrôle et de transparence.
				<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de l'efficacité grâce à une meilleure compréhension des procédures financières du Fonds et des critères de programme.

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> Préciser les attributions de tous les fonctionnaires afin que les pouvoirs, les responsabilités et les compétences soient clairement établis. 			<ul style="list-style-type: none"> Information actualisée sur l'allocation des ressources, l'exécution des programmes et les avantages pour l'ensemble du personnel.
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les programmes de perfectionnement du personnel et le système d'organisation des carrières en assurant une formation, un suivi et une information en temps voulu. 			<ul style="list-style-type: none"> La gestion financière des programmes est assurée en respectant les échéances fixées grâce à un système unique compatible avec le système du PNUD.
	<ul style="list-style-type: none"> Faire davantage appel aux équipes spéciales interdépartementales pour résoudre les problèmes d'organisation qui se posent à court terme et tirer parti des possibilités qui s'offrent. 			
	<ul style="list-style-type: none"> Créer un système intégré de gestion permettant de mieux suivre les principales activités du Fonds dans le domaine de la gestion financière et de la conception et de l'évaluation des programmes et des projets. 	40 000	700 000	
	<ul style="list-style-type: none"> Affiner et améliorer constamment les procédures, les critères de sélection des projets, les communications et les relations professionnelles de façon à ce qu'ils correspondent au mandat et aux compétences de l'organisation. 			
	<ul style="list-style-type: none"> Décentraliser la prise de décisions concernant les activités qui incombent au personnel local. 			

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	23 % du temps de travail du personnel d'UNIFEM : TOTAL POUR CET OBJECTIF :	1 940 000 1 980 000	700 000	
5. Resserer les relations avec les parties prenantes afin de mieux faire comprendre les travaux du Fonds et son utilité pour l'autonomisation de la femme	<ul style="list-style-type: none"> Fournir régulièrement des informations facilement accessibles sur les objectifs, les activités et les succès de l'organisation. Participer aux réunions des principaux donateurs sur les questions de fond. Organiser des réunions et des échanges d'informations avec les donateurs, les gouvernements, les ONG féminines et les médias. Présenter à l'ONU, à la Commission de la condition de la femme, au PNUD, aux organes intergouvernementaux et aux organes délibérants les rapports demandés. Renforcer les stratégies et les activités visant à faire mieux comprendre le Fonds et à lui obtenir un appui accru en tant que principal organisme des Nations Unies oeuvrant pour l'autonomisation des femmes dans les médias. 	178 000 (rapport annuel, frais de production et de diffusion) 4 400 4 000		<ul style="list-style-type: none"> L'action locale, nationale et internationale d'UNIFEM est mieux comprise et reconnue. UNIFEM et les principaux donateurs améliorent la coordination des activités portant sur les questions de fond. Les principaux partenaires du Fonds appuient davantage ses activités. Les principaux organes d'information et autres font une plus large place aux politiques et pratiques visant à promouvoir l'autonomisation des femmes. Les États membres sont bien informés des activités du Fonds dans le domaine de l'autonomisation économique et politique des femmes.
		35 000	400 000 (pour renforcer les programmes des médias sur l'autonomisation des femmes)	

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les activités de sensibilisation dans le cadre du programme des ambassadeurs itinérants et des comités nationaux du Fonds. 	23 000		
	9 % du temps de travail du personnel d'UNIFEM :	760 000		
	TOTAL POUR CET OBJECTIF :	1 004 400	400 000	
6. Élargir et diversifier la base de ressources.				<ul style="list-style-type: none"> Les contributions des donateurs pour 1997 ont enregistré une hausse de l'ordre de 19 millions de dollars.
	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les liens avec les gouvernements donateurs et en trouver de nouveaux de manière à élargir les contributions des États au Fonds. 	13 000	14 000 (augmentation destinée à financer la diffusion des informations et l'actualisation des listes de destinataires)	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de gouvernements s'engageant à appuyer le Fonds a augmenté.
				<ul style="list-style-type: none"> Les recettes provenant du secteur privé et de nouvelles sources ont augmenté de 3 millions de dollars par rapport à 1997.
	<ul style="list-style-type: none"> Chercher de nouvelles modalités de financement aux fins de la collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et les institutions issues des Accords de Bretton Woods. 	2 300	3 000 (consultant pour la recherche de modalités)	<ul style="list-style-type: none"> Les milieux financiers et des affaires, le secteur des techniques d'information et les professions juridiques ont créé des réseaux afin de promouvoir les activités du Fonds et de mobiliser des ressources.
				<ul style="list-style-type: none"> La collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies s'est accrue.

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier les sources de financement en menant une campagne active auprès des fondations privées, des sociétés du secteur privé et des associations professionnelles de femmes, et élaborer des mécanismes novateurs pour accroître les ressources du Fonds (publipostage direct, promotions commerciales, activités, campagnes, etc.). 	7 100	24 000 (financement initial, activités, documentation, réceptions officielles et frais de voyage)	<ul style="list-style-type: none"> D'autres organisations multilatérales ont augmenté leurs contributions à hauteur de 5 millions de dollars pour financer les programmes et les frais d'exécution des projets et des programmes d'UNIFEM.
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des stratégies du type "Women's Dollar Campaign" et établir des bases de données afin de permettre au personnel et aux partenaires du Fonds (comités nationaux du Fonds, ONG internationales, etc.) de mobiliser plus efficacement les ressources. 	42 000 (matériels de promotion et d'information et expertise technique pour aider les conseillers régionaux en matière de programme)	5 000 (matériels de promotion)	
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une présence à temps partiel dans un ou deux centres politiques et économiques afin de renforcer les liens institutionnels avec les principaux partenaires. 		300 000	
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer de nouvelles approches et de nouveaux produits permettant de créer des partenariats avec le secteur privé pour le financement d'un développement durable tenant compte des spécificités. 		300 000	

Objectifs	Activités	Ressources disponibles annuellement en 1997 (en dollars des États-Unis)	Ressources additionnelles nécessaires (1997-1999) (en dollars des États-Unis)	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> Élargir les capacités du Fonds à commercialiser des produits aux fins de collecter des fonds (produits venant de projets du Fonds et de ses comités nationaux, produits portant le logo du Fonds, etc.). 	1 010 000	400 000 (conception du produit, catalogue, location de locaux, salaires des gestionnaires et des comptables, matériel)	
	12 % du temps de travail du personnel du Fonds :	1 074 400	1 046 000	
	TOTAL POUR CET OBJECTIF :	18 602 300	27 114 000	
	TOTAL GÉNÉRAL :			

^a Activités qu'UNIFEM peut exécuter avec un financement du PNUD.

^b Activités pouvant être financées au titre de la rubrique 2.2 du cadre financier du PNUD — appui à l'élaboration des politiques et des programmes.

Sigles et acronymes : CEDAW = Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; INSTRAW = Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme; ONG = organisation non gouvernementale; FNUAP = Fonds des Nations Unies pour la population; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance.